

Bonjour

Voici les formulaires d'inscription ou de réinscription à votre club de St Jean Tennis de Table.

Pensez à prendre rendez-vous dès maintenant avec votre médecin, si vous devez refaire un certificat médical, la période de la rentrée étant souvent chargée pour établir justement ces certificats sans lequel le Comité Départemental ne peut pas vous inscrire en licence standard. Nouveauté : le certificat est obligatoire à partir de la licence vétéran (plus de 65 ans) et sa validité est prolongée à 5 ans à condition de remplir un auto-questionnaire de santé en ligne sur votre espace licencié appelé Parcours Prévention Santé (PPS). Si vous avez répondu non à toutes les questions, vous obtenez un N° qui valide votre PPS, cette possibilité de renouvellement est limitée à 4 fois. Les adultes de 18 à 64 ans peuvent ne pas fournir de certificat médical, dans ce cas vous devez remplir un auto-questionnaire de santé en ligne sur votre espace licencié appelé Parcours Prévention Santé. Si vous avez répondu non à toutes les questions, vous obtenez un N° qui valide votre PPS. Pour les mineurs de moins de 18 ans, vous devez remplir l'auto-questionnaire de santé 26-10-2 (spécial mineur) et fournir l'attestation signée du mineur et du représentant légal. Si vous avez un doute sur votre état de santé, il vaut mieux bien sûr, décider de consulter votre médecin traitant.

Pour des raisons d'organisation merci de rapporter, pour la reprise des entraînements, soit le mardi 1 septembre, ces documents remplis. En effet les compétitions démarrent assez rapidement et c'est toujours plus difficile de faire les enregistrements au dernier moment...

- votre certificat médical *ou* votre attestation remplie et signée, (pas le questionnaire qui est confidentiel),
- notre formulaire d'adhésion au club, avec la signature concernant le droit à l'image,
- le bordereau de demande de licence de la FFTT 26-2 rempli et signé, recto-verso,
- votre règlement par chèque à l'ordre de St Jean Tennis de Table. Dans le cas de virement mentionnez bien votre nom

Rappel : vous devez venir avec des chaussures spéciales « salle de sport » à semelle ne laissant pas de trace. Votre vélo devra être attaché dehors sur les emplacements prévus. Les enfants non-inscrits ne peuvent pas rester dans les locaux sans la présence de leur parent. Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement. Vous avez toutefois la possibilité de remettre 2 ou 3 chèques qui seront répartis sur octobre et novembre.

En attendant de vous retrouver en pleine forme!

Sportivement,

*St Jean Tennis de Table*